

pensée de la gloire dont elles entrevoyaient un pâle reflet. Elles avaient perdu une mère sage et aimante : elles avaient maintenant une puissante avocate, une protectrice dévouée, qui pourrait, avec plus d'efficacité que jamais, plaider pour elles devant le trône de Dieu.

C'est alors que Sœur Charly, maintenant forte et bien portante, supplia qu'on lui permit de prendre le nom de sa bienfaitrice, et de s'appeler désormais sœur Catherine du Saint-Sacrement ; le fait seul de porter le nom de Mère Bourgeois devant lui être un puissant motif de témoigner à Dieu sa reconnaissance pour sa générosité.

---